



SAIGNEE CONFIRMÉE CONTRE L'ÉCOLE PUBLIQUE DANS LE PUY DE DÔME

DES MOBILISATIONS D'AMPLEUR S'IMPOSENT

Rentrée 2026

Au niveau national, 1365 suppressions d'emplois dans le second degré et 1891 suppressions dans le 1^{er} degré. Aucune création d'emplois de CPE, PSY-EN et AED. 1700 créations d'emplois d'AESH (mais un refus des sénateurs de créer un corps des AESH dans la Fonction publique), très loin des besoins sur le terrain pour accompagner réellement les élèves en situation de handicap.

Au niveau académique, **67 suppressions** d'emplois dans les collèges et lycées généraux et technologiques, et **55 suppressions** dans les écoles, dont **22 dans le Puy de Dôme**.

Situation inédite dans le premier degré et poursuite de l'hécatombe dans le second degré ! Moins 122,5 emplois dans le second degré en deux ans.

L'argument démographique est **fallacieux**, le ministère supprimait déjà des postes, alors que les effectifs augmentaient. Pour rappel, la France compte parmi les classes les plus chargées d'Europe. Nos organisations exigent que la baisse démographique soit l'occasion de **diminuer les effectifs par classe** afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail dans les écoles comme dans les collèges et lycées, mais aussi de retrouver des moyens de remplacement à la hauteur des besoins.

Pour nos organisations, ce sont bien des choix budgétaires et politiques et non la démographie qui entraînent de nouvelles dégradations. C'est inacceptable !

D'ores et déjà, l'intersyndicale départementale appelle à une :

**Assemblée générale de tous les personnels
Enseignant.es, CPE, PSY-EN, AED, AESH, agent.es
administratif.ves, infirmier.es, assistant.es sociales
Mercredi 4 mars, 15h, salle V. Hugo, pl. A. Vialatte, Clermont**

Elle mettra en débat les poursuites de l'action, grèves, rassemblements, manifestation départementale, adresse aux parents et élu.es...

**Soyons nombreuses et nombreux mercredi 4 mars
pour exiger l'annulation des suppressions d'emplois
et des moyens à la hauteur des besoins !**

Le mois de mars sera déterminant !